

RMT AFORCE - 4 octobre 2012
Arbre agricole, arbre forestier
Quelles synergies pour faire face au changement climatique ?

Conclusion de l'atelier par Maryline LOQUET, chargée de mission sur les questions relatives à l'adaptation au changement climatique, au Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, dans la sous-direction de la biomasse et de l'environnement.

Cette journée, visiblement attendue par les acteurs, a été riche en information et en échange. Elle signe à n'en pas douter l'approfondissement d'une collaboration entre les communautés, qui travaillent autour de l'arbre forestier et agricole. Trois idées maîtresses sont revenues comme des leitmotivs tout au long de l'atelier :

- le **facteur environnemental**, omniprésent, à prendre en compte, avec une attention particulière portée à l'eau ;
- le **facteur humain**, majeur pour s'assurer que le projet est parfaitement en adéquation avec les attentes et les possibilités de l'exploitant ;
- le **facteur travail en commun**, avec cette question prédominante : comment travailler ensemble sur les mêmes enjeux et mutualiser les expériences acquises sur l'arbre agricole ou forestier, notamment pour diminuer les risques relatifs aux pollutions génétiques potentielles et conduire des observations ?

Revenons plus particulièrement sur chacune des sessions, pour mettre en avant les points principaux à retenir.

Durant la session 1, dédiée au **choix des essences**, 3 approches complémentaires ont été présentées : développer des semences locales, miser sur l'adaptabilité à travers une sylviculture dynamique reposant sur une diversité génétique, développer des variétés améliorées via la sélection participative. Cette session a soulevé en outre une question majeure, à savoir jusqu'où l'introduction de gènes est-elle un atout ou une menace ?

La session 2 s'est attachée à traiter la question de la **concurrence pour l'eau**. Finalement, ce thème transversal à toutes les sessions a été élargi à d'autres facteurs. Malgré quelques effets incertains et limites (impacts sur la consommation eau et le temps de travail), un développement de l'agroforesterie sur les territoires paraît souhaitable. Pour atteindre cet objectif, outre la question juridique, plusieurs conditions doivent être réunies : système d'aide à prévoir, sensibilisation des parties prenantes, bonne prise en compte du contexte de l'environnement/territoire et des objectifs motivant la mise en place du projet et, etc.

La session 3 a évoqué la **gestion du renouvellement**, première phase à bien maîtriser et qui conditionne la productivité. A cette fin, le paillis biodégradable présente de nombreux atouts techniques (lutte efficace contre la végétation concurrente), environnementaux (disponibilité de l'eau du sol augmentée) et économiques (diversification et nouveau débouché pour les agriculteurs). Cependant, le choix des solutions pour optimiser les conditions de reprise doit se faire selon le milieu, le calendrier d'implantation, la qualité des plants, etc. Il convient aussi d'apprendre à bien gérer l'existant.

La question abordée dans l'atelier se focalisait sur l'**adaptation** au changement climatique. Cependant, en plus de chercher à **gérer l'inévitable**, il s'agit d'**éviter l'ingérable**. Or l'arbre est aussi une partie de la solution en termes d'**atténuation** (via le captage et le stockage du carbone dans les sols et la biomasse, également un substitut à l'énergie fossile). Même si cet aspect n'était pas à l'ordre du jour, il a été évoqué pour donner toute la dimension de la problématique. Au moment de conclure l'atelier, il convient d'élargir encore un peu plus le champ.

Etant donnée l'originalité de cet atelier du RMT, qui s'est penché sur l'agroforesterie, revenons en particulier sur ce volet. Au delà de l'intérêt de l'agroforesterie au regard du changement climatique, cette pratique présente des avantages indéniables **à l'échelle territoriale et de la parcelle** en termes de paysage, biodiversité, fertilité des sols, lutte contre l'érosion, qualité de l'eau, production de biomasse, etc. L'agroforesterie permet de répondre aux attentes actuelles de la société, dont les médias se font échos : **produire autant voire plus et mieux avec moins de ressources fossiles et en économisant l'espace**. Comparée à un zonage monofonctionnel, l'agroforesterie peut à la fois sur une même parcelle produire de l'énergie, de l'agriculture, de l'eau propre, de la nature, etc. L'agroforesterie correspond donc à un **système de production performant écologiquement et économiquement**. Toutefois, pour que l'agroforesterie joue pleinement son rôle, 3 conditions sont à réunir quant à sa mise en œuvre. L'arbre doit être **bien localisé, bien choisi et bien géré**.

Dans le but de faire reconnaître les bienfaits de l'agroforesterie au niveau national et communautaire, des efforts collectifs ont été fournis depuis les années 1990 à travers un véritable travail en réseau, qui est à saluer et à continuer au regard des avancées obtenues. **Le MAAF y a pris toute sa part et poursuivra son soutien notamment dans le cadre des négociations en cours relatives à la future PAC. Le Ministre s'est d'ailleurs personnellement mobilisé** sur ce sujet lors de son intervention à Marciac en août dernier, mais également en lançant sur Internet une plateforme contributive « **Produisons autrement** ».